

Champs-sur-Marne, le 1^{er} octobre 2021

**LETTRE DE MISSION
CHARGÉ DE MISSION AUPRÈS DE LA VP ÉGALITÉ DÉLÉGUÉ AUX QUESTIONS DE DISCRIMINATIONS**

La politique interministérielle pour l'égalité femmes-hommes et contre les discriminations est déclinée dans tous les domaines de l'intervention publique. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'innovation (MESRI) y contribue au travers d'un plan national d'action pour l'égalité qui prend en compte les personnels, les étudiant-e-s et les savoirs scientifiques sur l'égalité et le genre.

L'Université Gustave Eiffel est pleinement engagée dans ce mouvement et concrétise cet engagement par la préparation d'un plan pour l'égalité, dont le pilotage est confié à la nouvelle vice-présidente Égalité, Caroline Trotot.

Compte tenu de ses compétences académiques dans le domaine de l'étude des discriminations et des missions qu'il a d'ores et déjà mené à bien à la demande du premier ministre et de la ministre de la fonction publique, illustrant son haut niveau d'expertise, la présidence de l'Université Gustave Eiffel confiée à Yannick L'Horty la mission d'accompagner la vice-présidence Égalité sur le domaine des discriminations, en tant que délégué aux questions de discriminations.

Cette mission temporaire, pour une durée minimale de deux ans, consistera à apporter un appui à la VP Égalité pour toutes les questions qui concernent les discriminations, selon tous les critères prohibés, et dans tous les domaines, qu'il s'agisse des questions en lien avec le personnel de l'université et/ou ses étudiants.

Il s'agira de participer de façon continue aux réunions du comité égalité et de contribuer à son animation aux côtés de la VP Égalité. Il s'agira de monter des événements permettant de contribuer à la sensibilisation des personnels et des étudiants sur la question des discriminations. Plus largement, la mission consistera à être partie prenante de l'ensemble des actions de l'Université en lien avec les discriminations dans le cadre du plan égalité.

La mission consistera aussi à piloter la création d'un Observatoire National des Discriminations et de l'Égalité dans le Supérieur (ONDES) au sein de l'université. En s'appuyant sur l'expérience du groupe GEODE de la fédération TEPP (FR CNRS 2042), qui est un opérateur national de tests de discriminations pour le compte de nombreuses agences publiques, l'Observatoire réalisera au moins deux campagnes de tests par an, l'une à destination des personnels l'autre vers le public étudiant, de façon à mesurer l'exposition au risque discriminatoire dans les pratiques de recrutement de l'Université et plus largement dans l'enseignement supérieur. Les résultats de ces campagnes pourront être utilisés comme de véritables outils de pilotage pour les acteurs de l'enseignement supérieur préoccupés par l'effectivité du principe d'égalité dans l'accès aux formations. Les résultats des tests serviront également de supports de communication dans les actions de sensibilisation réalisées au sein de l'établissement.

Gilles Roussel



Président de l'Université Gustave Eiffel